

FINANCEMENT DE VOTRE PROJET DE FORMATION

Vous êtes :

SALARIE

- Renseignez vous auprès de votre employeur, il peut financer votre projet sur son plan de formation ou via une période de professionnalisation. Vous pouvez y ajouter votre DIF.
- Ou auprès d'un organisme financeur, généralement le Fongécif, qui peut prendre en charge votre formation et vos salaires.
<http://fongecif.org/contact.html>
- Ou en faisant appel aux partenaires bancaires du Cnam en investissement personnellement sur votre avenir
emmanuelle.rochefort@cnam.fr
- Ou en faisant appel à votre banque personnelle pour un prêt d'études.

DEMANDEUR D'EMPLOI

- Renseignez vous auprès de Pole Emploi, suivant votre situation la prise en charge peut être différente.
- Pole Emploi peut vous aider à financer votre projet.
- Renseignez vous auprès du conseil régional de votre région d'habitation. (micro crédit, etc...)
- Renseignez vous auprès du conseil général de votre région d'habitation. (aide aux transports etc...)
- Renseignez vous auprès de votre Mairie.
- Renseignez vous auprès de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale)

AUTRE

- Vous êtes Français à l'étranger ou vous êtes Etranger, vous pouvez bénéficier d'aides européennes, renseignez vous auprès de votre Ambassade.
- Vous êtes intérimaire, renseignez-vous auprès de votre agence d'intérim ou auprès du FAFTT
<http://faftt.fr>
- Vous pouvez faire appel aux partenaires bancaires du Cnam en investissement personnellement sur votre avenir
emmanuelle.rochefort@cnam.fr
- Renseignez vous sur les bourses :
IDF :
<http://www.iledefrance.fr/dispositif-accueil-etudiants-etrangers-bourse-master-ile-france>
Eiffel :
<http://www.campusfrance.org/fr/eiffel>
Cnam :
katia.schreiber@cnam.fr